

Agir contre **la colonisation** des territoires occupés

Aujourd'hui comme hier, le conflit israélo-palestinien projette sur la société française un halo de passions, de solidarités et de colères. Comment sortir de la confusion et agir pour assurer la victoire du droit sur le fait? Tribune de Jean-Pierre Dubois, président de la LDH. *

* Une version courte de cette tribune a été publiée dans l'édition du 8 avril 2010 de *Libération* sous le titre « Les dangers d'un boycott contre Israël » (<http://www.liberation.fr/monde/0101628999-les-dangers-d-un-boycott-contre-israel>).

(1) Conseil représentatif des institutions juives de France.

Certains réactions mettent parfois gravement en danger les principes que nous avons en partage. On a ainsi vu une ministre de la République, « ministre du droit » qui plus est, critiquer devant ses amis du Crif (1) une campagne de boycott, et parler de « produits casher » pour désigner les « produits des colonies illégales d'Israël ». De tels propos nourrissent la confusion entre religieux et politique et, de fait, légitiment une ethnicisation du politique. Des aveuglements symétriques poussent d'autres acteurs politiques ou communautaires à ne plus distinguer les peuples des gouvernements, imputant à l'ensemble des Israéliens la politique criminelle du gouvernement Netanyahu... ou à l'ensemble des Palestiniens les crimes du Hamas. Certes, ceux qui ont ordonné ou commis les crimes de guerre établis, au nom de l'ONU, par le rapport Goldstone, ont été légitimés par des élections libres. Et ce fait interdit d'envisager la moindre perspective de paix en les excluant d'une négociation. Mais ces assimilations opposent la colère à la colère, la négation à la négation; elles conduisent à la folie et au meurtre de masse. Dans ce contexte, l'alternative laïque d'un Etat de Palestine démocratique, multinational et non religieux dans lequel athées, chrétiens, juifs et musulmans cohabiteraient égaux en dignité et en droits n'est qu'un rêve. Un rêve qui serait rapidement submergé par les fantasmes de disparition de l'Autre, par la « purification » du territoire par la force.

Faut-il alors se résigner à un avenir de sang et de terreur pour tous, y compris pour ceux qu'enivre l'actuelle supériorité militaire et financière d'Israël? Notre conviction est qu'il faut tenir bon sur les principes de la justice et du droit. Même si la tâche est rude. Car nous sommes au plus noir d'une histoire sombre depuis des décennies, celle d'un peuple sur lequel l'Europe s'est déchargée de sa mauvaise conscience; ceux qui fuyaient la « destruction des Juifs d'Europe » ont construit leur Etat-refuge autour du rêve millénaire de « l'an prochain à Jérusalem ». Nul – et les Européens moins que tout autre – n'a le droit d'oublier ce contexte effroyable. Mais Jérusalem n'était pas vide, la Palestine n'était pas un désert préservé inhabité et deux peuples devaient trouver un foyer national. On sait la suite; le rêve des uns s'est nourri du cauchemar des autres, chaque jour davantage.

« L'oppression coloniale doit être coûteuse »

Chacun sait – citoyens, Etats comme gouvernements – qu'aucun des deux peuples ne pourra rejeter l'autre, ni à la mer ni au désert. Mais nous laissons, par notre inertie, l'irréparable s'accomplir. Nous laissons les gouvernants israéliens briser tout espoir d'un Etat palestinien digne de ce nom, détruire systématiquement toute ébauche de société palestinienne viable; enfermer, coloniser, morceler, asservir. Les Etats-Unis financent cette violence, l'Europe en achète les fruits. Ce faisant, l'Europe dément quoti-

diennement ses propres discours sur les valeurs humanistes de l'Union; elle se fait complice des fossoyeurs de l'avenir commun. Car cet avenir n'est pas seulement désespérant pour les Palestiniens abandonnés de tous: que sera dans dix ans un Etat d'Israël hérissé de murs et de missiles antimissiles, devenu le symbole universel de la loi du plus fort, du reniement répété de la parole donnée et de la dernière expression historique de l'oppression coloniale? Croit-on qu'une démocratie, déjà gravement malade, résistera indéfiniment à la banalisation de l'injustice et, désormais, même des crimes de guerre? Sauf à nous laisser contaminer par le cynisme des actuels gouvernants israéliens, nous ne pouvons continuer à détourner les yeux. Mais comment agir sans ajouter la rage à la rage et l'injustice à l'injustice? D'abord en refusant d'assimiler les peuples et leurs gouvernants. Les Israéliens ne se confondent pas plus avec Benjamin Netanyahu ou Avigdor Lieberman que les Palestiniens ne s'identifient avec les dirigeants du Hamas. Ensuite en veillant à soutenir celles et ceux qui, au sein de la société israélienne, continuent à se battre courageusement pour que le nom d'Israël ne devienne pas synonyme d'oppression. Enfin, en sanctionnant ceux qui violent la légalité internationale. Il nous faut rappeler, fermement, que les territoires occupés, tous les territoires occupés depuis plus de quarante ans le sont illégalement; que Jérusalem n'est pas plus la « capitale éternelle et indivisible d'Israël », que le Koweït



©DR

n'était la 19^e province de l'Irak de 1990; que chaque colonie devra être évacuée, que chaque territoire devra être restitué, que chaque morceau du mur déclaré illégal par la Cour internationale de justice devra être détruit. Tout simplement parce que la loi du plus fort doit plier devant le droit commun de l'humanité. Parler, même fermement, ne suffit pas. Il faut des actes qui sanctionnent la colonisation, particulièrement au plan économique. Il faut rendre l'exploitation des terres annexées et de ceux qui en ont été spoliés plus coûteuse que ce qu'elle rapporte.

Boycotter, donc, les produits des entreprises coloniales? Difficile, car le gouvernement israélien en dissimule systématiquement l'origine. Boycotter alors tous les produits israéliens, puisque ce serait « cela ou rien »? Ce serait confondre Israël et ses colonies, c'est-à-dire faire exactement le jeu des partisans du « Grand Israël », en entrant dans leur logique. Et ce serait aussi alimenter les tentatives d'assimilation de toute critique de l'Etat d'Israël à de l'horreur de l'antisémitisme. Confondre le combat contre les gouvernants avec le boycott de toute une société, ce serait nourrir l'amalgame entre boycott des produits israéliens et « boycott des Juifs », amalgame que certains nourrissent sans scrupules. L'effroyable lapsus de la ministre française de la Justice, venant après les accusations aussi

La LDH appelle à cesser toute complicité, même passive, avec la colonisation, et à faire enfin appliquer l'article 2 de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël qui fait du respect des droits de l'Homme la condition des relations commerciales privilégiées qu'il institue.

injustes qu'insultantes d' « incitation à la discrimination raciale » dirigées contre des militants et notamment contre une adhérente de la LDH, témoigne déjà d'une légitimation par les plus hautes autorités de l'Etat de cette dérive vers une « importation ethnicisante » du conflit israélo-palestinien. Nous devons nous en garder comme de la peste.

« La LDH campe du côté du droit »

La Ligue des droits de l'Homme n'a, dans cette affaire comme en toute autre, qu'un seul « camp » : le camp du droit. C'est pourquoi elle appelle aujourd'hui tous les citoyens à exiger des autorités françaises qu'elles le fassent respecter. Il leur revient de refuser le « traitement préférentiel » - accordé aux produits israéliens par l'Union européenne - à toute importation de produits « coloniaux », ou même de produits dont il n'est pas indiscutablement établi qu'ils ne sont pas les fruits de l'oppression coloniale. C'est non seulement possible, c'est légal : la Cour de justice de l'Union européenne vient, dans un arrêt du 25 février 2010, de donner raison aux autorités du port de Hambourg qui ont pris cette décision. L'Europe est aujourd'hui le premier partenaire commercial d'Israël : si les Etats membres de l'Union suivent l'exemple des autorités de Hambourg, la loi sera dite et les exploiters des territoires occupés devront

bien l'entendre. La LDH appelle donc à élargir cette campagne aux dimensions de toute l'Union européenne. Elle appelle à cesser toute complicité, même passive, avec la colonisation, et à faire enfin appliquer l'article 2 de l'accord d'association entre l'Union et Israël qui fait du respect des droits de l'Homme la condition des relations commerciales privilégiées qu'il institue. Elle appelle à la sanction de tous les crimes de guerre, dont le rapport Goldstone a établi l'existence à la demande de l'ONU, que ces crimes aient été commis par l'armée israélienne, par le Hamas ou par quelque autre criminel que ce soit.

Elle appelle enfin à la mobilisation internationale pour que l'Etat palestinien, promis par la communauté internationale il y a déjà dix-sept ans, voie enfin le jour, dans l'intégralité des territoires volés aux Palestiniens il y a déjà quarante-trois ans, afin que cesse une des plus anciennes injustices qui font injure au droit international.

Il y a cent douze années, face à l'antisémitisme d'Etat que révélait l'affaire Dreyfus, naissaient d'une part le projet sioniste de Theodor Herzl, d'autre part la mobilisation universaliste qui créait la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen. La naissance d'Israël a donné corps au premier. Ne laissons pas la lâcheté et la haine le défigurer en oubliant les exigences du second de ces deux projets. Parce qu'il n'est pas d'avenir humain à Jérusalem hors de la coexistence de deux Etats viables pour deux peuples égaux en droits, la LDH reste fidèle au refus de l'injustice qui l'a fait naître. Ni pro-israélienne ni propalestinienne, encore moins « procasher » ou « prohalal », elle campe du côté du droit, de l'égalité et de l'universalité des droits de l'Homme. De grands mots? Il ne tient qu'à nous d'en faire de grands actes. L'injustice ne durera que tant que nous la tolérerons. ●

